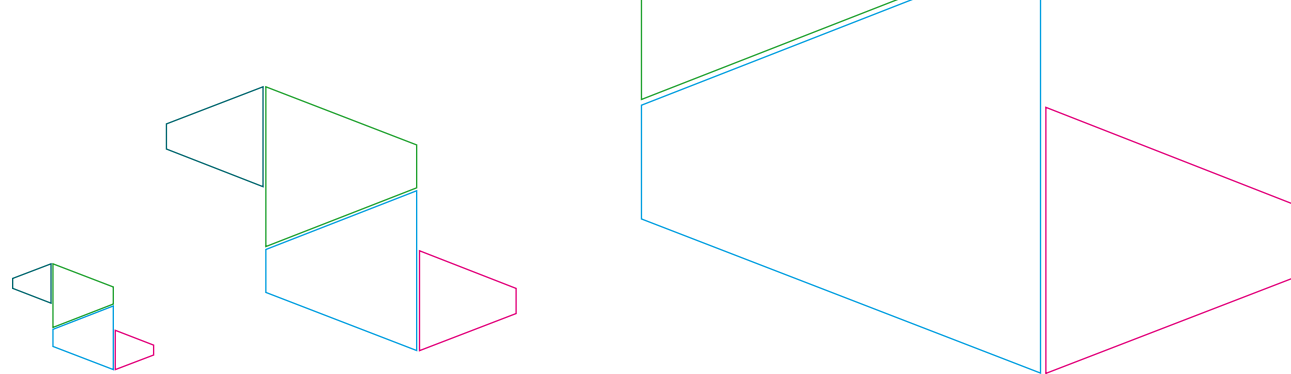


Maison A.

— Agen

HABITAT DU FUTUR

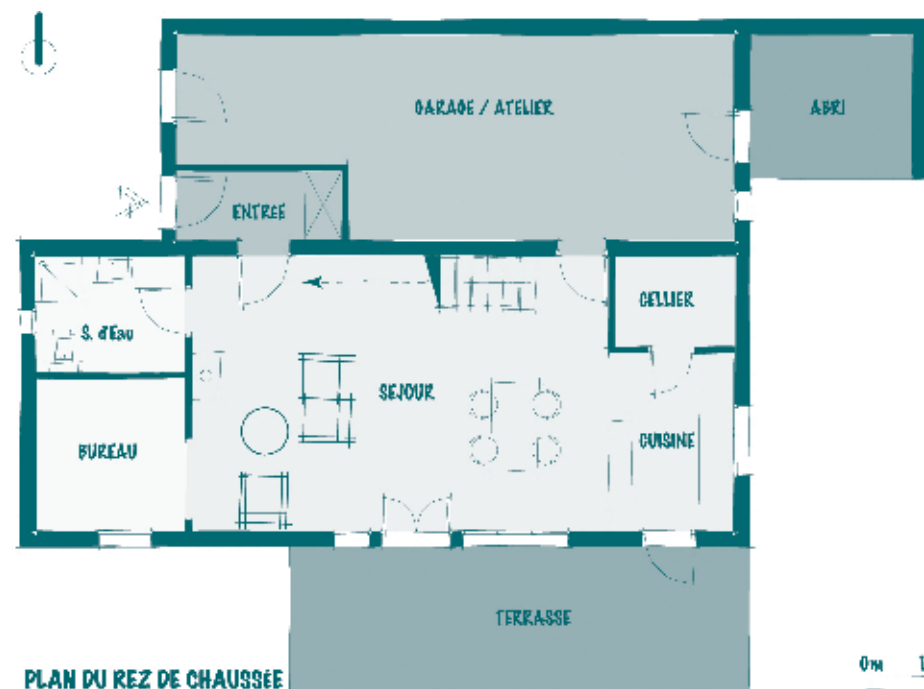


Proche du canal latéral à la Garonne, dans un quartier de faubourg d'Agen, la maison, de taille modeste (110 m² de surface habitable), s'installe sur une petite parcelle de lotissement. Son volume simple et compact distribue sur deux niveaux les pièces de vie mais prévoit une accessibilité complète du rez-de-chaussée.

L'implantation, parallèle à la voie principale, installe un auvent - abri à voitures, en mitoyenneté de la voie de desserte, et ménage une extension possible à l'est.

Largement vitré au sud, et très isolé, le logement ne dispose que d'un foyer fermé pour le chauffage et comporte des panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire.

Cette réalisation, au budget maîtrisé, présente des façades résolument contemporaines bardées de bois et largement ouvertes sur le paysage urbain environnant.



NATURE DU PROJET

CONSTRUCTION NEUVE

SHON (Surface hors œuvre nette)	124 m²	COMMUNE D'IMPLANTATION	Agen
COÛT TOTAL TRAVAUX HT	123 328 €	LAURÉAT	2010
RATIO EN € HT/M² SHON	995 €/m²	ARCHITECTE	J.-B. Dossat, Archtrave (47)

LES POINTS FORTS DE CE PROJET

CRITÈRE 1

Qualité de l'intégration paysagère

Parcelle de petite taille en zone urbaine.
Bonne implantation dans la parcelle.

CRITÈRE 2

Capacité à constituer une nouvelle référence architecturale

Architecture contemporaine de forme simple et compacte, s'inscrivant dans la mixité urbaine.
Bonne composition des ouvertures, majoritaires au sud.

CRITÈRE 3

Capacité à intégrer des nouveaux modes d'habiter

Maison à deux niveaux avec une accessibilité complète au rez-de-chaussée.
Ossature bois facilement transformable.



CRITÈRE 4

Performance énergétique

Résultat du Diagnostic de performance énergétique (DPE) conforme au niveau demandé.

CRITÈRE 5

Utilisation des énergies renouvelables et économie des ressources

Bonne gestion des ressources naturelles (eau, soleil et bois).
Dispositifs d'économies d'eau et d'électricité.
Déchets de chantier en grande partie recyclés.

CRITÈRE 6

Qualité du confort thermique, acoustique et hygrothermique

Isolation thermique et acoustique de bonne qualité à base d'isolants naturels. Ventilation des locaux à la fois naturelle et mécanique.



CRITÈRE 7

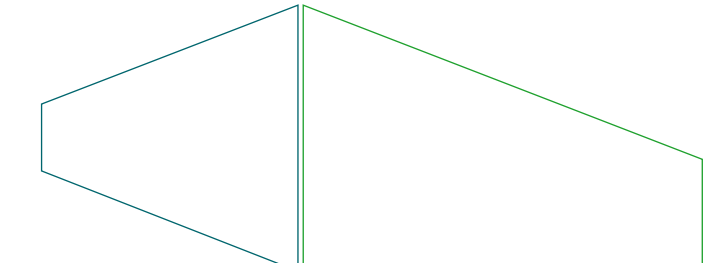
Qualité et intérêt des matériaux de construction

Utilisation majoritaire de produits naturels non toxiques.

CRITÈRE 8

Cohérence économique du projet

Projet économique en raison d'une surface optimisée et du recours à des systèmes énergétiques économes.



INFORMATIONS ET CONTACTS

LOT-ET-GARONNE
Conseil général

Suivi administratif des dossiers :

Conseil général de Lot-et-Garonne, Service Développement durable
1 633 av. du g^l.Leclerc, 47 922 Agen Cedex 9
developpementdurable@cg47.fr / 05 53 69 42 14 / www.cg47.fr

Crédits photos : Xavier Chambelland - CG47

caue 47

Suivi technique des dossiers :

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Lot-et-Garonne
9 rue Etienne-Dolet, 47 000 Agen
contact@caue47.com / 05 53 48 46 70 / www.caue47.com